20190011

DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

DOMAINE :

Finances Locales

SOUS-DOMAINE :

Divers

OBJET :
Immobilisation

Le nombre de conseillers en service est de 35

———

Rendue exécutoire

———

Convocation du Comité en date du : 16 mars 2019

———

Affichage en date du :

26 mars 2019

———

Publication de la présente en date du : 26 mars 2019

———

Délibération n°

20190011

———

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du Comité Syndical du 16 avril 2019 à 18 heures 30

L'an deux mille dix-neuf et le seize avril à dix-huit heures trente

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances

Présidence de Monsieur Alain CARLES

Présents :
ALRIC Didier, ANDRIEU Francis, BROUSSE Michel, BROSSE Christian, CARLES Alain, CALMON Régis, DARFEUILLE Jérôme, DELRIEU Jean-Pierre, DE PRADIER D'AGRAIN Armand, GALINER JUIN Denis, Alain, LOPEZ Frédéric, PRADEL Christophe, MARCOS Juan-Carlos, VAREILLE Marie-Jeanne, YUS Joseph.

Absents remplacés :
ANTOINE Hervé remplacé par LINCOU Jean Claude,
CASSAN Renée remplacée par SERRES Charly,
GUILHEM Evelyne remplacée par CHABERT Sabine,
HENNEBELLE Jean-Luc remplacé par MELIX Sandrine,
TANNEAU Gilles remplacé par SOLER Floréal

VIDAL Pierre remplacé par PEYZAS Benjamin,

Absents excusés :
ANDRIEU Catherine, BRUNEL Christophe, CALMETTES Didier, CAZENAVE Serge, DANJOU Jacques, GIESE Peter, GUY Raymond, MORIN Didier, OURLIAC Christian, TOURNIER Guy, RIOU Daniel, ROBERT Richard, ROUQUET Alain.

Secrétaire de séance :

MELIX Sandrine

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que 5 décembre 2012 le Smictom de l'Ouest Audois procédé à l'achat d'une mini-pelle Hyundai pour la déchèterie de Labastide d'Anjou d'une valeur de 20 332,00 €uros.

L'amortissement de ce matériel est le suivant :

Année	Valeur résiduelle	Annuité	Cumul amortissement	Valeur nette comptable
2013	20332,00	2033,20	2033,20	18298,80
2014	18298,80	2033,20	4066,40	16265,60
2015	16265,60	2033,20	6099,60	14232,40
2016	14232,40	2033,20	8132,80	12199,20
2017	12199,20	2033,20	10166,00	10166,00
2018	10166,00	2033,20	12199,20	8132,80
2019	8132,80	2033,20	14232,40	6099,60
2020	6099,60	2033,20	16265,60	4066,40
2021	4066,40	2033,20	18298,80	2033,20
2022	2033,20	2033,20	20332,00	0,00

Le contre poids arrière de cette mini-pelle est fissuré. Le montant de la réparation de celui-ci est de 2 725,82 €uros.

Monsieur le Président indique que ce matériel était très utile encore l'an passé, lorsque les entreprises privées venaient sur la déchèterie, mais qu'aujourd'hui, vu l'ouverture de la déchèterie professionnelle, nous n'avons plus l'utilité de cet engin donc il semble inutile de faire des frais sur la réparation et propose la vente en l'état de cette mini-pelle.

Voix pour : 22
Voix contre : 0
Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre
La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Castelnaudary, le 17 avril 2019

Le Président,

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS 11 (AUDE)

Alain CARLES

PREFECT... SERVIC... 19 AVR. 2019 11836 CARC...SSONNE CEDEX 9